



L'entrevalais

AOÛT 2025

BULLETIN MUNICIPAL N° 9





L'entrevalais



L'ÉDITO DU MAIRE

Chères Entrevalaises, chers Entrevalais,

Vous avez bien voulu m'accorder votre confiance à deux reprises pour représenter notre belle commune d'Entrevaux et œuvrer pour son développement tout en conservant son identité de village où il fait bon vivre.

Entrevaux a eu des succès majeurs depuis 2020. Le plus marquant d'entre eux est la labellisation « Plus beau village de France » : reconnaissance de notre patrimoine naturel, architectural et de nos Monuments Historiques et récompense des efforts constants, accélérés sous mes mandatures pour l'embellissement du village, la modernisation et la sécurisation de ses infrastructures.

Ce mandat a vu de nombreux élus renoncer au mandat qui leur a été confié par les Entrevalaises et les Entrevalais en 2020 et ceci ne présage rien de bon pour l'avenir.

Ces départs ont compliqué la gestion de notre commune, ralenti des projets et conduit à l'organisation d'élections partielles complémentaires. Tout cela a eu un coût, en temps et financier.

Je suis à la tête de la municipalité depuis douze années, consécutivement à un mandat de conseiller municipal. Soit dix-huit ans. Ces douze années en tant que 1er magistrat ont été un enrichissement, un honneur, ponctués de belles rencontres ; d'autres moins agréables.

Au mois de mars prochain, les élections municipales auront lieu et, après mûre réflexion, je suis en mesure de vous faire part de ma décision de ne pas m'engager dans un nouveau suffrage. Je ne briguerai pas un nouveau mandat.

Ces douze années au service de notre Commune ont permis de voir aboutir des réalisations importantes dans les domaines du Patrimoine, de l'amélioration du cadre de vie, du maintien et du développement des services publics et des commerces, et de la diversification de l'offre culturelle qui sont résumées ci-après. Les critiques récurrentes sur une supposée inaction proviennent d'une vision étriquée, d'une totale méconnaissance de l'administration et du fonctionnement d'une commune.

En cet été qui se termine, je vous souhaite une agréable rentrée.

Lucas Guibert, Maire



PATRIMOINE

■ Citadelle

Tranche 1 : sécurisation réalisée ;

Tranche 2 : restauration maison du commandant en phase lancement.

■ Cathédrale Notre Dame de l'Assomption :

Sauvegarde de la sacristie, étanchéité place d'Italie ;

Restauration de la porte classée :

Restauration de la toile classée du « Vœu de Louis XIII » ;

Remplacement des trois moutons de cloche du clocher.

■ Rénovation des porches porte Royale, de France et d'Italie.

■ Rénovation des ponts levis.

■ Restauration des fontaines du village intra-muros.

■ Réfection des toitures maisons Henry, Guerin, Lemaître.

■ Restauration du rempart intérieur de la cour de la caserne, réalisation d'un escalier de secours en ferronnerie.

■ Réparation et mise en valeur des portes du cimetière.

■ Accentuation de l'effort de subventionnement auprès des particuliers dans le cadre des programmes façades et toitures – label « Villages et Cités de Caractères ».

■ Tourisme :

Création du gîte d'étape de la Poste et rénovation du gîte du Meunier et labellisation « Gîte de France » ;

Création des toilettes publiques automatiques place Moreau ;

Aménagement d'une aire camping-cars au parking de la gare et amélioration de la zone de stationnement parking de la gare.

■ Labellisation « Plus Beaux Villages de France ».





- **Réfection des rues et des réseaux d'eau et assainissement intra-muros** : rue de l'Orbitelle et 13 rues dans le cadre de la tranche 1 du programme qui en compte 3.
- **Aménagements** : aire de loisirs, jeux d'enfants et pergola aux jardins.
- **Sport** : tennis, dojo, agrès de plein air aux jardins et city stade avec le soutien de la CCAPV.
- **Fleurissement** : adaptation des essences aux changements climatiques, création de jardins secs, politique zéro-phyto, obtention de la deuxième fleur « Villes et Villages Fleuris ».
- Installation de caméras de vidéo protection.
- Sécurisation de la falaise à l'arrière de la Poste et du Cabinet Médical.
- Actions pour la sécurisation de la RD 4202 entre Entrevaux et Puget-Théniers.
- **Dans les quartiers** :
 - Création d'un lieu de rencontre / jeu de boules au Plan d'Entrevaux,
 - Glissières et enrobés d'une portion du chemin Saint-Didier à la Sedz,
 - Glissières sur la route du Brec bordant le camping,
 - Glissières, reprises de chaussée et élargissement route des Tuves,
 - Glissières route des Bas Bayons,
 - Elargissement et entretien de la piste du hameau de Lacs,
 - Elargissement et réorganisation de la circulation sur la ZAE du Brec.
- Numérotation et identifications des voies et voiries.
- **Cimetière** : mise en place d'un colombarium 22 cases et aménagements paysagers.
- **Eclairage public / Environnement** : passage à un éclairage LEDs, enfouissement de lignes au Hameau de Bay, enfouissement de lignes à la sortie du village côté Annot, mise en place de bornes de recharges électriques parking de la gare et square Gauthier, avec le SIERT et le SDE04.







ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

Multisité Annet-Entrevaux

Nombreuses activités sportives, artistiques, en intérieur et extérieur, adaptées à toutes les tranches d'âges.

DATES D'OUVERTURE ÉTÉ 2025 :

ENTREVAUX : ouverture du 07 au 19 juillet fermeture du 21 juillet au 01 août (hors week-end et jours fériés)	ANNOT : ouverture du 07 au 19 juillet fermeture du 21 juillet au 01 août (hors week-end et jours fériés)
--	--

Pré-mairie, 04200 ANNOT ou Rue de l'Oratoire, 04220 ENTREVAUX

THÈME DE L'ÉTÉ :
Chut ! Écoute ! Joue fin sûr !

Des vacances pleines de sons, sur des tonalités variées et des rythmes enjôleurs, pour des enfants curieux de la nature, des instruments et des jeux, porteurs de valeurs d'écoute et de plaisir. Une semaine de rencontres inter-centres, favorisant pour un programme artistique, sportif et ludique.

Un des domaines, au rythme des enfants de 3 à 12 ans et des compétences des animateurs. Les horaires d'après 14h à 18h et de 17h à 19h seront en planning adapté à tous les besoins.

3-12 ANS

ANNOT / ENTREVAUX

TARIFS RÉSIDENTS

Le tarif résident est défini par le nombre de personnes vivant au domicile.

Nombre de personnes	Tarif	Tarif de solidarité
120 € ou 200 €	11 €	49,50 €
200 € ou 300 €	12 €	54,00 €
300 € ou 400 €	13 €	58,50 €
400 € ou 500 €	15 €	67,50 €
500 € ou 1200 €	17 €	76,50 €

TARIFS NON-RÉSIDENTS

Le tarif non-résident est fixe.

Nombre de personnes	Tarif de solidarité
33 €	148,50 €

* Ce tarif offre une réduction de 50% sur le tarif de solidarité.

MODALITÉS :

- La présence des enfants se fait sur une période complète.
- Musées : Accueil des résidents entre 09h00 et 12h00. Accueil des non-résidents entre 09h00 et 17h00.
- Repas & goûters : Les repas sont fournis par la famille. Pour éviter tout risque de développement bactériologique, les aliments sont préparés dans une cuisine professionnelle au sein de la commune. Les repas sont servis dans une salle d'attente à 120° (garantie permanente d'un thermomètre et relevé quotidien de la température). Les plats chauds sont réchauffés et servis à plus de 60°.
- Les goûters sont fournis par les services sociaux de la commune.
- Prévoir une tenue adaptée aux activités et un échange complet.

10 MAGALIE BAILESCAPV.FR - 04.48.63.43.02 11

■ **Eau potable** : réalisation du poste à chlore pour la potabilisation de l'eau, réalisation de 2 kilomètres de conduite d'eau au Plan d'Entrevaux, construction de la station d'épuration du Brec.

■ Modernisation et agrandissement des locaux de la Mairie.

■ **Modernisation des médias de communication** : site internet, réseaux sociaux, Panneau Pocket, et panneau à messages variables square Gauthier.

■ Maintien du bureau de poste, mise en accessibilité PMR des locaux.

■ Maintien du Centre Médico-Social permanence le jeudi en Mairie.

■ Maintien de l'ADMR.

■ Soutien au projet de reconstruction de l'ESMS.

■ Soutien au CIS pour la modernisation de la caserne des Pompiers.

■ Présence du bus « France Services » avec la CCAPV.

■ Actions et manifestations du CCAS.

■ **Education - Enfance/Jeunesse** : création du service péri-scolaire tous les mercredis de l'année scolaire, création de l'Accueil Collectif de Mineurs municipal.

Investissements sur le bâtiment scolaire :

■ Réfection de la toiture et de son isolation. Diagnostic énergétique complet réalisé.

■ Remplacement de la cuve à fioul et recherche d'une nouvelle solution de chauffage, remplacement des baies vitrées du préau avec intégration d'une porte d'évacuation.

■ Déplacement du portail d'entrée et intégration d'un visiophone.

■ Rénovations des appartements de l'étage, création d'une bibliothèque. Notre école est de ce fait plus attractive pour l'accueil de professeurs remplaçants.

Sur le volet éducatif : classes équipées de moyens et matériels numériques. Notre école est un exemple cité au sein de l'académie. Des jeux ludo-éducatifs ont été installés dans la cour.

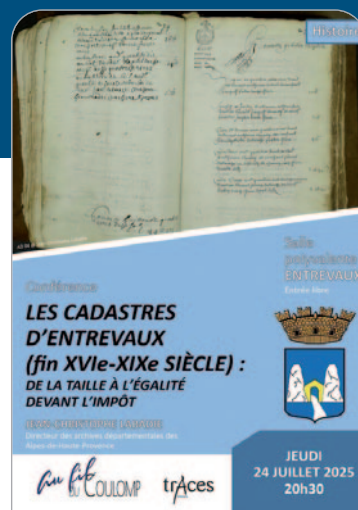
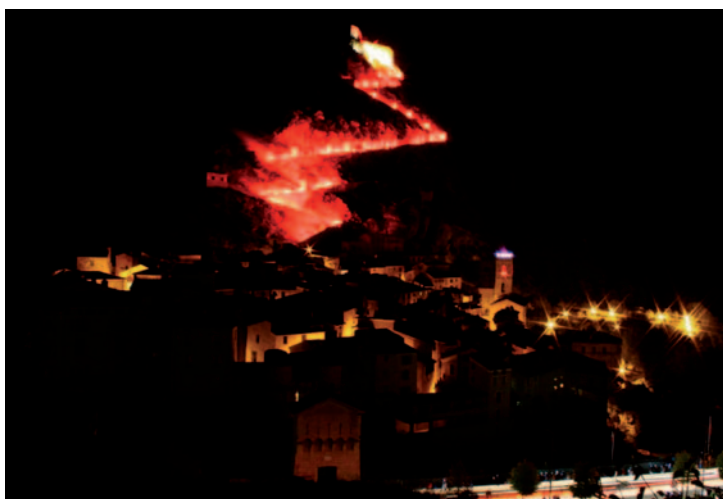
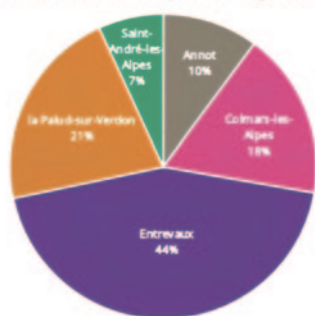
DIVERSIFICATION OFFRE CULTURELLE ET PATRIMONIALE

- Création de la salle d'exposition de la Remise Henry, la salle d'arme.
- Mise en place d'une application audio-guide multilingue GUIDIUS.
- Adhésion à l'association Traces Editions qui œuvre à la valorisation du patrimoine local à travers sa revue Au fil du Coulomp et ses cycles de conférences.
- **Soutien aux associations** : augmentation de l'enveloppe de subventions municipales.
- Accroissement des manifestations, expositions, conférences.
- Soutien au « cinéma de pays ».
- Feux d'artifices et embrasements de la Citadelle.
- Foires et marchés.

Tout le travail accompli et l'ensemble de ces réalisations ont été couronnés par l'obtention du Label « Plus Beau Village de France ». Ce Label est la reconnaissance de notre patrimoine naturel, architectural et classé, de notre cadre et de notre qualité de vie.

Et comme une récompense ne vient jamais seule (et nos commerçants en bénéficient) je suis fier de vous annoncer que, malgré un contexte économique défavorable, la fréquentation touristique d'Entrevaux est en hausse constante comme en attestent les chiffres de juin 2025 de l'Office du Tourisme Intercommunal.

Répartition de la fréquentation des Bureaux d'Information Touristique d'avril à juin 2025



Les autres projets subventionnés et prêts à être lancés sont :

- la sécurisation du PN744 à la gare,
- la modernisation de l'éclairage Citadelle et du stade,
- la rénovation du Rempart de la rue de l'Orbitelle,
- 2 kilomètres supplémentaires de conduites en alimentation en eau potable,
- l'installation de sirènes d'alerte,
- les travaux citadelle T2,
- la sécurisation de la falaise route du Brec, la sécurisation du chemin village-Brec,
- l'enfouissement des lignes EDF et Telecom au vieux chemin quartier de la gare.

Deux dossiers ont reçu un avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France : la cour de la caserne et l'aménagement de l'Hôtel du Var.

J'espère que l'équipe municipale à venir saura en tirer efficacement partie dans l'intérêt général d'Entrevaux et ses habitants.

Je conclurai ce panorama par l'annonce officielle que la candidature du village a été retenue au programme « Village d'Avenir » (programme de soutien financé par l'Etat à des initiatives communales visant à développer des infrastructures urbaines et donnant accès à des services d'accompagnement à maîtrise d'ouvrage).

Les parcelles de la « Dent creuse » ont été acquises en vue d'une nécessaire reconfiguration de la place Moreau, qui rentre dans ce cadre des Villages d'avenir.



L'AMICALE DU PERSONNEL D'ENTREVAUX

L'Amicale du Personnel d'Entrevaux s'est réunie, le 22 janvier dernier en présence de M. le Maire et des conseillers municipaux, pour célébrer la traditionnelle galette des rois dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Cet événement a été l'occasion de remettre la médaille du travail aux agents municipaux :

M^{me} Christine Robardet et M. Laurent Piacentino.

Christine Robardet a reçu la médaille d'Or du travail pour ses 35 années de carrière au service de la commune d'Entrevaux. Un moment de reconnaissance pour saluer l'engagement professionnel de Christine et son dévouement tout au long de ces décennies.

Laurent Piacentino a été récompensé de la médaille Vermeil pour ses 30 ans de travail assidus dont 20 années de services au sein des services techniques d'Entrevaux.

Cette soirée, ponctuée par le tirage des rois et le verre de l'amitié, a été un instant de partage sympathique reflétant l'esprit de l'Amicale du Personnel d'Entrevaux.



LE POINT INFOS SUR LES TRAVAUX À VENIR



FALAISE DU MONUMENT AUX MORTS

Dans le prolongement du vote du budget, la Commune a obtenu les crédits nécessaires à la réalisation de travaux de sécurisation rendus nécessaires par l'érosion naturelle des sites et par l'évolution des normes de sécurité.

L'appel d'offre concernant les travaux de curage et de sécurisation de la falaise surplombant la place du Monument aux Morts a été lancé.

CHEMIN DES OLIVIERS

Le chemin des Oliviers est fermé par arrêté municipal du 23 novembre 2023 à cause des dégâts causés par les intempéries successives. La commune avec le concours et le soutien de la CCAPV met tout en œuvre afin de rendre le chemin praticable. Néanmoins, l'ampleur des dégâts nécessite l'intervention des services techniques de l'ONF sur plusieurs points rendus dangereux par l'érosion et l'effritement du terrain et points d'appui du sentier à certains endroits. Les travaux devraient être conduits avant la fin de l'année.

Nous vous invitons à patienter jusqu'à la réalisation des travaux et la réouverture officielle du chemin.



ENSEMBLE, FAISONS D'ENTREVAUX UN VILLAGE OÙ IL FAIT BON VIVRE ENTREVAUX VILLAGE FLEURI

EMBELLISSEMENT DU VILLAGE : les fleurs et les espaces verts contribuent à l'attractivité d'Entrevaux, un village de caractère. Valorisation du patrimoine : les fleurs et les espaces verts mettent en valeur le patrimoine architectural et paysager d'Entrevaux.

Respect de l'environnement et économie d'eau : le programme de fleurissement s'inscrit dans une démarche de développement durable en limitant l'utilisation de produits phytosanitaires et en réduisant les besoins en terreau et engrais. Le choix de plantes résistantes à la sécheresse et l'optimisation des méthodes de plantation permettent de réduire la consommation d'eau.

Nouveau fournisseur et méthode de plantation innovante
Pour atteindre cet objectif, la commune a fait appel à un nouveau fournisseur qui a mis au point un procédé de plantation innovant. Cette méthode vise à éviter le stress des plantes lors de la transplantation, assurant ainsi leur longévité et leur qualité. Les coûts en terreau et en engrais sont limités et la longévité des plantes est augmentée.

SÉLECTION DE PLANTES RÉSISTANTES À LA SÉCHERESSE

Les agents communaux ont travaillé en amont pour sélectionner des espèces végétales adaptées au climat local, et plus particulièrement à la sécheresse et aux fortes chaleurs estivales. Cette démarche s'inscrit dans une logique de développement durable, visant à minimiser l'arrosage tout en préservant l'aspect esthétique du village.

Déjà en 2024, le cimetière a été réaménagé et embelli avec un jardin sec.

En 2025, c'est le Parc de Loisirs qui fait l'objet de quelques changements. Des espaces de jardin sec ont été créés au niveau de la Portette. Les espaces de pelouse seront dès qu'il sera possible de semer ensemencer d'espèces couvre sol ne nécessitant pas beaucoup d'eau. Enfin, des essences d'arbres ombrifères et peu gourmandes en eau seront installées dès l'automne pour en assurer la transplantation dans les meilleures conditions.



Après deux années d'arrêt à cause de faibles récoltes, le moulin à huile a repris du service du 24 janvier au 8 février 2025. Cet élément de notre patrimoine est un témoin encore vivant du terroir entrevalais et en particuliers de son histoire oléicole qui continue de se perpétuer grâce au travail de nombreux propriétaires oléicoles. C'est le fruit du travail des hommes et des femmes attachés à la terre, qui allié à un climat propice produit les petites billes noires. Déversées dans la cuve de la meule et grâce au travail des mouliniers, elles se transforment en or qui réglera nos papilles.

Remercions le Syndicat des Oléiculteurs d'Entrevaux et les mouliniers Emmanuelle et Vincent sans qui ce beau patrimoine rural ne serait plus. Le Moulin à huile subira, prochainement, quelques travaux de rénovation intérieure et extérieure afin de préserver ce patrimoine extraordinaire.

« CROTTE DE CHIEN : STOP À L'INCIVILITÉ ! »



Les déjections canines représentent un problème récurrent dans les rues de notre village. Non seulement elles dégradent notre cadre de vie, mais elles peuvent également être source de maladies.

Ramasser les crottes de son chien est une obligation légale et un geste civique :

■ **De nombreux dispositifs sont mis à votre disposition :** distributeurs de sacs à crottes dans

les espaces publics, poubelles adaptées. La municipalité a décidé la création d'un espace entièrement dédié aux besoins des chiens. Il verra le jour en fin d'année au parc.

■ **Chaque geste compte :** en ramassant les déjections de votre animal, vous contribuez à un environnement plus sain et agréable pour tous.

Rappel d'information sur l'usage des composteurs collectifs



Tous ensemble, on trie... et on composte ses restes de fruits, légumes et autres déchets organiques !

Pour rappel, la loi de Transition Énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015, impose désormais la collecte séparée des biodéchets et prévoit que chaque habitant du territoire doit disposer d'une solution de tri des biodéchets à la source.

Cette obligation répond à des enjeux environ-

nementaux et économiques importants : les biodéchets représentent plus de 30 % des déchets ménagers résiduels et il est insensé de **gaspiller 350 €/tonne pour collecter, transporter et enfouir des restes de fruits ou de légumes au centre de stockage de Valensole pour qu'ils s'y décomposent.**

La CCAPV a déployé des aires de compostage partagé sur le territoire d'Entrevaux. Trois bacs de compostage en bois sont sur le parking de la gare : un bac de dépôt, un bac de matière sèche et un bac de maturation. Ainsi, chaque habitant peut venir déposer librement ses déchets de cuisine et les recouvrir d'un broyat fourni par la communauté de communes.

EN BREF

La CCAPV et les services publics de proximité

France Services est un espace de mutualisation de services. Un lieu où sont regroupés plusieurs services, dans différents domaines : emploi/formation, social, santé, logement, entreprise, enfance, retraite...

Besoin d'aide pour vos démarches sociales, médicales, administratives et numériques du quotidien ?



RETROUVEZ-NOUS PROCHE DE CHEZ VOUS

CMS - FRANCE SERVICES

ST ANDRÉ-LES-ALPES
04 82 89 10 23
Place du Vieillard - 04170 St André-les-Alpes
Du lundi au vendredi : 9h-12h / 13h30-16h30

CMS - FRANCE SERVICES

ANNOT
04 82 30 07 90
Place du Germe - 04240 Annot
Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h

CMS - FRANCE SERVICES

CASTELLANE
04 86 62 20 20
Avenue Frédéric Mistral - 04120 Castellane
Du lundi au vendredi : 9h-12h / 13h30-17h

FRANCE SERVICES ITINÉRANTE

06 70 27 50 52
Du lundi au jeudi : retrouvez votre tournée sur Capcity.fr

Nous contacter par e-mail :

france.services@ccapv.fr



Vous êtes accueillis et accompagnés pour toutes vos démarches du quotidien.



En un lieu unique, les usagers peuvent rencontrer différents organismes (les services sociaux du Conseil Départemental, la CPAM, France Travail, la CARSAT...) et/ou être accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne (démarches administratives en ligne...).

L'objectif est de proposer aux publics des services de qualité et de proximité.

Dans chaque France Services, vous avez accès aux 12 partenaires nationaux : **Allocations familiales, ANTS, Assurance retraite, Assurance Maladie, Chèque énergie, Finances publiques, France Travail, France Rénov', La Poste, Urssaf, MSA, et point-justice.** Vous aurez une réponse adaptée à votre situation de vie en un lieu unique.

Il est conseillé de prendre rendez-vous ou d'établir un premier contact par téléphone pour préparer votre visite.

RAPPEL

Dans l'attente des nouveaux locaux le **Centre Medico Social** tient une permanence le vendredi matin en Mairie



Retrouvez tous les services de France Services grâce au bus itinérant, tous les 15 jours, le jeudi sur la place Moreau

ETAT CIVIL

NAISSANCES

28/01/2024 BOTTIGLIENGO GOUJON Lilou (Nice)

27/02/2024 BAUD Ange Philippe Christian (Nice)

09/10/2024 SEIGNORET Marceau (Nice)

MARIAGES

02/03/2024 TRIBAUDINI Nicolas Julien Mathieu Patrick et ROUSSEAU Samantha Christiane Claude Jeanne

02/03/2024 TRIBAUDINI Joseph Cyprien Pascal Bernard et SAGE Catherine Marie-José

20/04/2024 ROULAND Sébastien Patrick Raoul et MONTI Valérie, Agnès

10/08/2024 ROCHOUX Jérémie Jean-Robert et BOLGARI Auxane Bénédicte

21/08/2024 OLIVIER Franck Jean-Louis René et HENRY Agnès, Gérardette, Yolande

07/06/2025 SAYA-GASNIER Michaël et BLANZACO Marie-Isabelle Simone

DÉCÈS

29/01/2024 DOZOL Marcelle Jacqueline

09/02/2024 MAYNARD Raymond Louis Denis

09/02/2024 CHRISTIAN Paulette Marie, née GASTAUD

21/02/2024 BARET Paul Charles

16/07/2024 MET Julien

12/09/2024 GIACOMONI Lucien Roger

28/10/2024 HENRY Denise Yvette, née GUIBERT

10/12/2024 MONTI Joseph Adrien Robert

15/12/2024 HAEMMERLE Gérard Philippe

11/02/2025 BAUD Henri Roger Robert

04/05/2025 GRAC Léon Alfred

27/06/2025 VIGLIENGO Jacques Yvan

18/08/2025 LAURENT Georgette, née Léon



Suivez toute l'actu de votre ville en temps réel :

Site internet institutionnel : <https://mairie-entrevaux.fr/> & <http://tourisme-entrevaux.fr/>

Facebook : Ville d'Entrevaux & Entrevaux Animation

Accueil en Mairie : du lundi au vendredi de 9h à 12h et le mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Contact : administration@mairie-entrevaux.fr

Directeur de la Publication : Lucas Guibert - Août 2025

Editeur : Commune d'Entrevaux - Rédaction : Lucas Guibert, Paola Boyron, Christian Vachier

Crédits photos : Lucas Guibert, Paola Boyron, Christian Vachier

Maquette : Yann Lauriou - www.ylauriou.fr - Tél. 06 32 80 85 88